



Règlement Général des Compétitions Organisées par l'A.S.

ORGANISATION DES COMPETITIONS

Inscriptions

Le tableau des inscriptions est affiché 15 jours avant la date de l'épreuve. Les engagements sont clos à 17h00, l'avant-veille de l'épreuve. Ces engagements se font sur le tableau d'affichage, sur le site de l'A.S. ou par téléphone.

Lorsque des départs par tranche horaire sont planifiés, seuls les index inférieurs à 24,5 peuvent s'inscrire en 1ère tranche.

Aucun désistement n'est accepté après la publication des inscriptions. En cas de désistement après cette publication, le joueur sera considéré comme n'ayant pas respecté son heure de départ. Le retard étant supérieur à 5 minutes, la pénalité est la disqualification.

Comité de l'épreuve

Sauf indication contraire, les membres de la Commission Sportive, présents le jour de la compétition, constituent, avec un représentant du golf, le Comité d'épreuve.

Participants

Le nombre de participants à chaque épreuve peut être limité par le Comité de l'Epreuve. Si le nombre de participants est trop bas, le Comité de l'Epreuve peut annuler ou reporter l'épreuve.

Certificat médical

Un certificat médical, dûment enregistré auprès de la FFG, est obligatoire pour participer à toute compétition comptant pour la gestion de l'index.

Séries du club

| | | |
|-----------|--------------------------|---------------|
| Dames | 1 ^{ère} Série : | 0 à 18,4 |
| | 2 ^{ème} série : | 18,5 à 36 |
| | 3 ^{ème} série : | 37 et au-delà |
| Messieurs | 1 ^{ère} Série : | 0 à 15,4 |
| | 2 ^{ème} série : | 15,5 à 24,4 |
| | 3 ^{ème} série : | 24,5 à 36 |
| | 4 ^{ème} série : | 37 et au-delà |

Toutes les séries jouent en Stableford (**New 2018**)

Compétition en camp de 2 joueurs ou plus

Pour ces compétitions, les index supérieurs à 26,4 sont ramenés à 26,4.

Départs

Le tirage des départs sera établi en fonction des séries et en tenant compte de la nécessité de varier chaque fois la composition des parties. Ce tirage sera publié à 14h00, la veille de l'épreuve. Il incombe à chaque participant de prendre connaissance de son heure de départ avant la compétition.

En cas de défections, le starter est en droit d'aménager le tableau des départs et la composition des parties, dans l'intérêt général.

L'horaire officiel est celui de l'horloge au départ du trou n°1.

Présence

Tout joueur, non excusé, qui ne se présente pas au départ d'une compétition à l'heure prévue, sera déclaré forfait et son index impacté.

Il pourra voir son droit de participation, à une ou plusieurs compétitions, suspendu.

Modifications

La Commission Sportive se réserve le droit de modifier les dates et formules des compétitions figurant sur le calendrier.

Le Comité de l'épreuve a la possibilité de modifier, dans le règlement d'une compétition, les dispositions du règlement général des compétitions.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Antidopage

Pour toutes les compétitions et les entraînements, un contrôle antidopage peut être effectué. Avant d'utiliser un médicament, il est important de s'assurer qu'il ne contient pas de substance interdite selon l'arrêté du 7 octobre 1994.

Important

En cas de contrôle antidopage invasif (prise de sang), les mineurs doivent présenter une « Autorisation Parentale : Prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage concernant les mineurs ».

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

Cartes de scores

Les cartes, signées par le joueur et le marqueur, seront remises au secrétariat du golf dès la fin du parcours. La carte de score est considérée comme rendue lorsque le joueur a quitté le pro-shop.

Clôture de la compétition

Le résultat de la compétition est censé avoir été officiellement annoncé quand la remise des prix est commencée ou quand la feuille de résultats est affichée sur le tableau d'information.

Concours de drive et concours d'approche

Concours de drive

La balle doit-être sur le fairway du trou joué pour être prise en compte.

Concours d'approche

La balle doit-être sur le green pour être prise en compte.

Remise des prix

De façon générale, le résultat en brut prime sur le résultat en net. Un même joueur ne peut cumuler un prix en brut et en net ou tout autre prix.

Lors des remises des prix, un lauréat absent se verra déchu de son droit aux récompenses qui seraient, dans ce cas, attribuées au lauréat présent suivant dans l'ordre du classement.

Pour les compétitions individuelles, il n'est pas prévu de prix pour les personnes ayant un index supérieur à 36.

Pour les compétitions en camp de 2 joueurs ou plus, la présence de l'un des participants suffit pour obtenir les lots. (New 2018)

Voitures

Les voitures sont interdites dans les compétitions du club, sauf sur présentation d'un certificat médical réactualisé tous les ans.

Jeu lent

Application du vade-mecum fédéral. L'association Sportive de l'AS de Charneil va se mobiliser cette année contre le jeu lent. (New 2018).

Mise en place du « Ready Golf » ou « Prêt ?... Jouez » lors des compétitions AS. Jouer même si vous n'avez pas l'honneur mais que vous êtes prêt et pas votre partenaire. (New 2018).

Interruption de jeu

Application du vade-mecum fédéral.

Comportement incorrect

Application du vade-mecum fédéral.

Téléphones portables

Application du vade-mecum fédéral.

Liste des têtes de driver conformes

Application du vade-mecum fédéral.

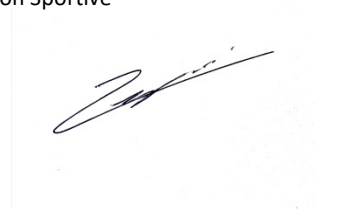
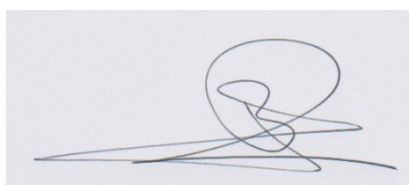
Spécifications de la balle

Application du vade-mecum fédéral.

Le Capitaine des jeux
Bernard ROCHE

Et

Le Président de la Commission Sportive
Maurice LEGRAND



REGLES LOCALES

Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs.

La section B « Règles Locales » des Règles Locales Permanentes des Épreuves Fédérales Amateurs s'appliquent aux compétitions organisées par l'A.S.

Hors limites (Règle 27)

- Sur les trous où est installée une protection contre les sangliers, le HL est délimité par des piquets blancs placés derrière les poteaux bois et collés à ceux-ci.
- **Trou 3** : les piquets identifient le HL, mais ne le délimitent pas. Le HL à gauche est la bordure chemin / rough, la route est hors limite.

Obstructions inamovibles (Règle 24-2)

- Les chemins artificiels, empierrés, tassés, roulés ou recouvert de copeaux.
- La protection contre les sangliers lorsqu'elle n'est pas hors limite.
- **Trou 4** : L'ensemble « Sortie de drain, pierre et fairway non tondu ».
- **Trou 5** : La zone sous le pylône, délimitée par ses pieds, fait partie de l'obstruction.
- **Trou 18** : Le mur de soutènement du green ne fait pas partie de l'obstacle d'eau.

Terrain en conditions anormales (Règle 25)

- Les zones dénudées sur les greens.
- Les dégâts occasionnés par les sangliers.

Jeu interdit :

Le massif de fleur entre le fairway du **trou 16** et le green du **trou 17**, est un terrain en réparation d'où le jeu est interdit. Si la balle d'un joueur repose dans la zone, ou si celle-ci interfère avec le stance du joueur ou la zone de son mouvement intentionnel, le joueur doit se dégager selon la règle 25-1.

Obstacle d'eau (Règle 26)

- **Trou 18** : La limite de l'obstacle est la cassure naturelle du terrain.

Lignes électriques (Page 144)

Si la balle heurte une ligne électrique aérienne, le coup doit être annulé et rejoué sans pénalité (Règle 20-5). Si la balle n'est pas immédiatement récupérable, une autre balle peut lui être substituée.

Balle placée (Page 137)

Si le Comité d'Épreuve décide le placement de la balle pour une compétition, la règle suivante s'applique :
« Une balle reposant dans une zone tondu ras du parcours peut, sans pénalité, être relevée et nettoyée. Avant de relever la balle, le joueur doit marquer son emplacement. Ayant relevé la balle, il doit la placer en un point à moins d'une carte de score de l'endroit où elle reposait initialement, mais pas plus près du trou et ni dans un obstacle, ni sur un green. ».